



COMMISSION SYNDICALE DE MISE EN ŒUVRE DU SCOT DE L'AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE

[métropole active] / Relevé de décisions

Commission aménagement commercial et économique #1

Jeudi 29 janvier 2015

Informations

Présentation de la feuille de route

Thème central de [métropole active] :

L'organisation de l'armature économique et commerciale à l'échelle des territoires : une armature à conforter en appui de l'émergence des projets urbains.

- D'élaborer les nouveaux principes d'aménagement à mettre en œuvre pour développer des nouveaux sites d'activités ou requalifier des sites existants.
- point de vue de la requalification des sites commerciaux, en vue de proposer des espaces urbains porteurs de plus d'urbanité, de mixité fonctionnelle et de diversité commerciale

Thèmes complémentaires à engager :

- Sur le thème de la logistique urbaine et desserte logistique à l'échelle de l'aire métropolitaine bordelaise :
- Sur le thème du rayonnement touristique et des richesses patrimoniales ;
-

Attentes des participants

- Comment accompagner le développement commercial sur son territoire et l'intégrer aux projets locaux de développement
- Comprendre l'articulation entre SCOT et autorisation commerciale/centralités dans le cadre de la CDAC notamment pour les extensions-réhabilitations des sites existants

Actualités

Actualités nationales

- La nouvelle composition de la CDAC devrait être effective lors de sa prochaine réunion avec notamment de nouveaux représentants des collectivités territoriales.
- Concernant, la double autorisation « Permis de Construire / autorisation d'exploiter tous les décrets ne sont pas encore parus ».

Actualités locales et régionales

Les dernières décisions de la Commission départementale d'aménagement commercial [CDAC] (depuis août 2014)

- L'analyse technique réalisée par les services du Sysdau sur les projets déposés en CDAC n'a pas pour objet d'établir des avis négatifs ou positifs mais de donner aux membres du bureau syndical le maximum d'éléments pour avoir la meilleure connaissance possible de la compatibilité du projet avec le SCOT.

Traductions

Le schéma régional des plates-formes logistiques et des zones d'activités multimodales en Aquitaine et l'appel à projet pour un schéma à l'échelle départementale - une réunion spécifique est à prévoir

Traductions des orientations du SCoT dans les PLUi / PLU

Mise en compatibilité des PLUi/PLU avec le SCoT

- ➔ La compatibilité est un exercice nouveau qui nécessite une prise en compte d'un faisceau d'éléments pour s'assurer de la cohérence avec les orientations et les objectifs du SCoT ainsi que le respect de l'article L.121-1.
- ➔ Au-delà du rapport de compatibilité, le travail des commissions syndicales du SCoT s'inscrit dans l'objectif plus large de mise en œuvre du SCoT en associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Traductions des orientations commerciales du SCoT et du DAC dans les PLUi / PLU et Intégration des Zones d'aménagement commercial [ZACOM] et des pôles commerciaux dans les projets de territoire

- ➔ Les principales orientations commerciales du DOO sont rappelées concernant l'implantation et la création de nouvelles surfaces commerciales, et les conditions dans lesquelles elles peuvent se développer.

Productions

Les thèmes ciblés

- x Le renouvellement et la requalification des parcs d'activités existants d'économie locale et de services. L'étude sera conduite par l'a-urba au cours de l'année 2015 sur 4 sites (2 sur Bordeaux-Métropole et 2 sur les CdC).
- x Présentation du marché immobilier économique et industriel de l'aire métropolitaine bordelaise avec M. CARRON de BNP Real Estate qui a permis de montrer le dynamisme du marché malgré un contexte économique national difficile et d'afficher les spécificités de chaque quadrant territorial.

2

Evaluations

Détermination des outils de suivi du dispositif évaluatif de la mise en œuvre du SCoT

- ➔ Ces indicateurs feront l'objet de discussions lors des prochaines commissions.
- x Mise en place d'un groupe de travail sur le commerce - Réalisation d'un guide mode d'emploi / cahier de mise en œuvre et de traductions des orientations du SCoT par EPCI

Décisions

- x Mise en place d'un groupe de travail sur la logistique (date à déterminer) – Elaboration d'un diagnostic territorial par EPCI
- x Mise en place d'un groupe de travail sur la requalification des parcs d'activités économiques – Restitution des travaux engagés (date à déterminer)
- x Prochaine commission [**Métropole Active**] au mois de juin 2015

➔ Fiches distribuées lors des commissions à télécharger sur le site Internet du Sysdau : www.sysdau.fr / Onglet « Mise en œuvre »